TH CONSEIL
MANAGER LES SINGULARITÉS

CATALOGUE
ÉTUDES

TH Conseil est la filiale Inclusion-Diversité de Sémaphores

SEMAPHORES
GROUPE ALPHA

SOMMAIRE

ÉTUDES ET DIAGNOSTICS

p.3 – **ACCOMPAGNEMENT CONVENTION FIPHFP**

p.4 – **ACCOMPAGNEMENT CONVENTION AGEFIPH / ACCOMPAGNEMENT ACCORD HANDCIAP**

p.5 – **ACCOMPAGNEMENT MISSION HANDICAP**

p.6 – **AUDIT THÉMATIQUE**

p.7 – **HOTLINE MISSION HANDICAP**

CONTACTEZ-NOUS !

p.8 – **CONTACT**

ÉTUDES

ACCOMPAGNEMENT CONVENTION FIPHFP

Accompagner les employeurs de la fonction publique dans la contractualisation ou le renouvellement d'une convention triennale avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapés dans la Fonction Publique.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

La signature d'une convention avec le FIPHFP permet de mettre en place une politique d'emploi au travers d'objectifs conjointement définis par les parties.

Les axes suivants sont notamment concernés :

- Sensibilisation, formation et communication
- Recrutement et intégration
- Accompagnement des parcours professionnels
- Maintien dans l'emploi
- Sous-traitance avec le secteur protégé et adapté
- Accessibilité numérique

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Phase 1 : Cadrage

- Comprendre vos éléments de contexte et vos enjeux en termes de politique handicap.
- Valider la démarche et les méthodes d'intervention ainsi que le calendrier du projet.

Phase 2 : Diagnostic

- Réalisation d'un diagnostic qualitatif et quantitatif au travers d'une analyse documentaire ainsi que l'organisation d'entretiens individuels, de tables rondes et/ou l'envoi d'un questionnaire.
- Elaboration des préconisations afin de rédiger un plan d'action.

Phase 3 : plan d'action

- Co-construction des actions et rédaction des livrables attendus par groupe de travail thématique.

Points Forts

- **Une équipe de consultants experts.**
- Une expérience reconnue sur l'accompagnement et la rédaction de convention FIPHFP.
- Une méthode de travail qui s'**adapte à votre contexte et vos besoins.**
- **Des échanges permanents entre les personnes référentes du projet et les consultants TH conseil** (points d'étapes échanges mails et téléphoniques…)

Durée

- **Selon vos contraintes et celles du FIPHFP, la durée est adaptable.**
- En moyenne le diagnostic dure 2 mois et la rédaction du plan d'action 2 mois

Prix

Nous consulter

04 78 57 94 23
contact@thconseil.fr

ÉTUDES

ACCOMPAGNEMENT CONVENTION AGEFIPH ACCOMPAGNEMENT ACCORD HANDICAP

La convention ou l'accord, agréé ou non, constituent des modalités de contractualisation entre la direction d'une structure d'une part, ses représentants du personnel d'autre part et, en fonction des situations, avec et l'Agefiph et/ou la DREETS. Il s'agit de mettre en place une politique d'emploi au travers d'objectifs conjointement définis par les parties.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

• **Convention AGEFIPH** : Souvent, il s'agit d'une première étape avant un accord. Cela permet d'engager des actions en concrètes en faveur de l'insertion et du maintien dans l'emploi des personnes handicapés. L'employeur est tenu de verser sa contribution à l'OETH
• **Accord agréé** : Signé avec les partenaires sociaux, agréé par la DREETS, il permet d'affecter le montant de la contribution à l'OETH au budget du projet pour une durée de 3 ans renouvelable 1 fois.

NOTRE ACCOMPAGNEMENT

Nous accompagnons toutes les étapes de la mise en place de la convention ou accord, de la réalisation d'un audit de vos pratiques actuelles, en passant par sa rédaction et sa négociation, jusqu'à l'élaboration du plan d'actions.

Nous mettons par ailleurs à votre service nos compétences transversales pour l'accompagnement dans tous les axes du plan d'actions (recrutement, accompagnement individuel et gestion des carrières, communication, formation...).

Les conventions avec l'Agefiph peuvent également être limitées à un sujet particulier tel que le développement de l'alternance ou le maintien dans l'emploi (on parle alors de **convention thématique**).

Ce type de convention peut être conclu y compris pour les entreprises sous accord agréé dont le taux d'emploi est proche de 6%.

Points Forts

- **Une équipe de consultants experts pour vous accompagner.**
- Une expérience reconnue sur l'accompagnement et la rédaction de conventions AGEFIPH et d'accords handicap comme internes.
- Une méthode de travail qui s'**adapte à votre contexte et vos besoins.**
- **Des échanges permanents entre les personnes référentes du projet et les consultants TH conseil** (points d'étapes échanges mails et téléphonique…)

Durée

- Durée initiale de 6 mois minimum

Prix

Nous consulter

04 78 57 94 23
accompagnement@thconseil.fr

ÉTUDES

L'ACCOMPAGNEMENT MISSION HANDICAP

LE DÉTACHEMENT D'UN CONSULTANT TH CONSEIL AU SEIN DE VOS ÉQUIPES

Nous mettons à votre disposition, dans vos locaux et au cœur de vos équipe RH, un consultant expert du déploiement de politique d'insertion et de maintien dans l'emploi des personnes handicapées pour accompagner et conseiller vos équipes en interne dans leur montée en compétences sur ce sujet.

OBJECTIFS

- Le rôle de chef de projet handicap est difficile et nécessite une dynamique couplée à de larges capacités d'innovation. Par expérience, nous avons pu constater que l'apport d'une expertise externe à la structure, riche d'expériences et de benchmarking multiples, représente un plus pour dynamiser ce type de projet. Pour être efficace, cet apport doit être régulier et structuré amenant ainsi la mission handicap à respecter une logique de conduite de projet, tant dans sa planification que dans son suivi.
- L'accompagnement au pilotage du projet reposant sur des modalités adaptables au contexte de chaque structure.

LE RÔLE DU CONSULTANT

En fonction de la situation en interne et des attentes du client, le consultant peut intervenir sur les champs suivants :

- Structuration des plans d'actions sur tous les axes de travail (recrutement, maintien dans l'emploi, sous-traitance, communication, formation/sensibilisation…)
- Coordination avec la démarche diversité globale de l'entreprise, si elle existe
- Identification de tout autre projet de la structure ayant des impacts sur thématique du handicap (*la GEPP, les systèmes d'information, la communication…)*
- Élaboration du suivi et évaluation du projet dans sa globalité
- Traitement des situations spécifiques dans tous les domaines et notamment, quand cela est nécessaire, aide à l'analyse des besoins de compensation du handicap
- Apport d'informations à l'entreprise
- Apport d'une objectivité liée à une position d'expert « externe » permettant d'asseoir la légitimité des messages véhiculés

Points Forts

- Un consultant expert dédié à vos besoins
- Un gain de temps pour vos équipes
- L'apport d'une structuration externe et adaptée à votre structure qui contribue à la professionnalisation de vos équipes

Durée

- Durée initiale de 6 mois minimum

Coût de la prestation

Nous consulter

04 78 57 94 23
contact@thconseil.fr

ÉTUDES

AUDIT THÉMATIQUE

La mise en œuvre d'une politique handicap est un exercice pouvant impacter les modalités d'organisation et susciter une « résistance au changement ». Nous accompagnons cette transformation en apportant notre vision externe d'expert et un regard *benchmark* riche de notre expérience de terrain.

Nos consultants apportent également leurs expertises en conduite de projet et vous conseillent dans l'élaboration de plans d'actions ainsi que dans l'analyse des actions déjà entreprises.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Nos consultants réalisent des études spécifiques, notamment auprès de salariés handicapés, mais également sur d'autres thématiques et conseil en adaptation de processus :

- Recrutement
- Développement de l'alternance
- Plan de sensibilisation, Communication, Formation
- Maintien dans l'emploi
- Prévention de la désinsertion professionnelle
- Salariés Aidants
- Intergénérationnel
- Egalité professionnelle
- Sous-traitance auprès du secteur protégé et adapté
- Actions innovantes...

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Selon votre besoin, nos équipes peuvent vous accompagner sur l'audit de vos pratiques afin d'en tirer les points forts ainsi que les axes d'amélioration sous la forme d'une matrice SWOT.

Cet audit doit permettre la mise en place d'actions correctives afin d'améliorer vos pratiques en faveur de l'insertion et le maintien dans l'emploi des salariés.

En fonction du besoin de l'entreprise, un plan d'action peut être proposé et co-construit avec les pilotes internes du projets et les consultants TH conseil

Points Forts

- **Une équipe de consultants experts.**
- Une méthode de travail qui s'**adapte à votre contexte et vos besoins.**
- **Des échanges permanents entre les personnes référentes du projet et les consultants TH conseil** (points d'étapes échanges mails et téléphonique…)

Durée

- À déterminer selon vos besoins.

Prix

Nous consulter

04 78 57 94 23
contact@thconseil.fr

ÉTUDES

HOTLINE MISSION HANDICAP

TH Conseil propose une hot-line permanente à disposition de votre mission handicap sur tous les aspects (juridiques, techniques, organisationnels, gestion de projet, communication, réseau, compensations…).

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Répondre à vos questionnements de manière efficace :

- Les points traités par ce biais sont ceux nécessitant un traitement d'une durée unitaire de moins d'une heure
- Une réponse écrite par mail synthétise les informations apportées

La hotline, peut être élargie à l'ensemble des correspondants et des référents handicap de la structure.
Dans ce cas, et afin de garantir une cohérence des messages véhiculés sur le sujet dans l'entreprise, cette hot-line est consacrée principalement aux thématiques suivantes :

- Rappel du cadre réglementé et juridique incluant les questionnements sur le domaine de la discrimination
- Un accompagnement opérationnel dans le domaine de la compensation du handicap
- Évaluation de mesures compensatoires en toute équité (apport d'un regard externe totalement objectif) et dans cette logique, aide à « l'élargissement du champ des possibles »
- Recherche de spécialistes en fonction du type de compensations requises
- Recherche de moyens de prise en charge et de financement des compensations
- Aide à la présentation de mesures de compensation au collectif de travail
- Apport d'informations sur le réseau externe mobilisable et mise en relation avec les acteurs concernés
- D'autres thématiques spécifiques souhaitées par le client sous réserve d'accord mutuel entre TH Conseil et l'entreprise.

Points Forts

- **Une équipe de consultants experts à votre service**
- Une réactivité dans les réponses adaptées à chaque situation
- **Un outils d'aides à la prise de décision pour les référents handicaps**
- **Une réponse écrite afin de capitaliser sur chaque question et diffuser les bonnes pratiques**

Durée

- Durée initiale de 6 mois minimum

Prix

Nous consulter

04 78 57 94 23
contact@thconseil.fr

CONTACT

TH CONSEIL
MANAGER LES SINGULARITÉS

contact@thconseil.fr

04 78 57 94 23

Immeuble Le Green,
241 Rue Garibaldi,
69003 Lyon

105 Av. Raymond
Poincaré,
75116 Paris

TH Conseil est la filiale Inclusion-Diversité de Sémaphores

SEMAPHORES
GROUPE ALPHA